

INFORMATION AUX PORTEURS

01/07/2022 – MODIFICATION DES MENTIONS RELATIVES AU MECANISME DE CALCUL DES COMMISSIONS DE SURPERFORMANCE DANS LA DOCUMENTATION JURIDIQUE

Dans un souci de meilleure lisibilité, les paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance dans le DICI et le prospectus sont mis à jour pour les FCP listés en annexe 1.

01/06/2022 – CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL DE CACEIS EN QUALITE DE DEPOSITAIRE ET DE GESTIONNAIRE COMPTABLE PAR DELEGATION DE VOS FCP

Nous vous informons qu'à compter du 01/06/2022, le siège social de CACEIS a été modifié comme suit :

CACEIS Bank

Société Anonyme, RCS Nanterre 692 024 722
Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

CACEIS Fund Administration

Société Anonyme, RCS Nanterre 420 929 481
Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Les documentations juridiques de vos OPC, intégrant ces modifications, sont disponibles sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Annexe 1 : Liste FCP

CPR ACTIONS France ESG
CPR CASH
CPR DISRUPTION
CPR MONETAIRE ISR
CPR OBLIG 12 MOIS
CPR OBLIG 6 MOIS